

# LA LANCETTE CANADIENNE,

## JOURNAL MEDICO-CHIRURGICAL.

ON NE PEUT ÊTRE RÉELLEMENT MÉDECIN QU'À LA CONDITION DE TRAVAILLER TOUJOURS.—(VELPEAU).

REDACTEUR,  
J. L. LEPROHON, M. D.

MONTRÉAL, 1<sup>ER</sup> MAI, 1847.

IMPRIMEURS,  
LOVELL ET GIBSON.

### SOMMAIRE.

**PATHOLOGIE EXTERNE.** Considérations préliminaires sur des maladies vénériennes, par Ricard. — Inspirations de vapeurs d'éther, par Velpeau. — Plaies de l'abdomen. — ÉDITIONAL: Des sciences préliminaires en médecine. — Renfort de médecins à l'Hôpital-Général de Montréal. — Convention nationale de médecine aux États-Unis. — Articles de médecine légale. — Discours du Dr. Stephens au collège des médecins et chirurgiens de New-York. — Aux Correspondants. — Aux abonnés de Québec. — CORRESPONDANCES MÉDICALES: De la péritonite, par A. F. Holmes. — Extirpation d'une tumeur, par J. G. Bibaud. — REVUE MÉDICO-JUDICIAIRE: I. Médecine légale; II. Toxicologie. — PATHOLOGIE INTERNE: Trois cas de cardite; caillots dans le cœur. — REVUE THÉRAPEUTIQUE. — NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### PATHOLOGIE EXTERNE.

#### CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

PAR M. RICARD.

Nous avons dit que nous distinguons deux sortes d'affections vénériennes; les unes virulentes, que nous désignons spécialement sous le nom de *syphilis*, *maladies syphilitiques*; les autres non virulentes, la blennorrhagie et ses conséquences, auxquelles nous appliquons purement et simplement le nom de *maladies vénériennes*, et qui pourraient aussi être désignées sous celui de pseudo-syphilis. Voyons, dans ces deux ordres d'affections, les analogies qui ont pu permettre à certaines personnes de confondre l'une avec l'autre des maladies aussi essentiellement différentes, et par leurs principes et par leurs manifestations.

On a dit: Le chancre et la blennorrhagie proviennent de la même source; quelle est cette source? C'est la *femme gâtée*. Deux sujets se présentent à vous, l'un avec un chancre, l'autre avec une blennorrhagie; c'est la même femme qui les a rendus malades; et l'on se serait aussitôt de ce fait, que tous les autres répètent à l'envie, pour affirmer que le chancre et la chaudière sont deux maladies de même nature. Mais, dans ces cas, le spéculum n'a pas été employé. Toutes les fois que j'ai pu, et je l'ai pu souvent, j'ai cherché à remonter à la véritable source du mal, au siège précis, et j'ai trouvé toujours, que toute femme qui donne des chancres à un homme, en présente nécessairement quelque part, soit sur le col de l'utérus, soit dans les replis du vagin, etc. Toute observation dans laquelle ne sera pas mentionné tout au long et détaillé l'examen au spéculum, sera donc non avenue; et toutes les fois qu'on aura fait cet examen, on trouvera la cause incontestable de l'affection syphilitique, le chancre. L'analogie de source n'a donc aucune valeur pour aider au diagnostic.

De plus, dit-on encore, il y a identité de siège. Il est vrai que le plus souvent les maladies non virulentes, comme les maladies virulentes, commencent par les organes génitaux. Mais cette circonstance établit-elle une identité de nature? Pas que nous sachions. De l'identité de siège comme début, il est impossible de conclure à l'identité de nature.

Dans l'une et l'autre affection, comme premiers accidents à distance, vous rencontrez, nous fait-on observer, les accidents du système lymphatique, les bubons. — Pas certainement il en est ainsi. La blennorrhagie comme le chancre peut être le point de départ de la lymphite, de l'adénite inguinale; mais ici encore les analogies ne sont qu'apparentes. Si vous entrez plus profondément dans l'analyse des faits, vous trouvez bientôt des conditions qui tranchent nettement la question. Dans le bubon survenant sous l'influence d'un chancre, vous trouvez tous les caractères du chancre, et le pus inoculable fournissant la pustule caractéristique. Dans le bubon développé par suite d'une blennorrhagie, vous ne trouvez que les caractères de l'adénite pure et simple, les caractères inflammatoires sans spécificité. Il y a donc différence d'essence entre le bubon du chancre et le bubon de la blennorrhagie. Ce n'est pas tout; dans l'une comme dans l'autre affection, les yeux, les testicules, peuvent se prendre; les tissus fibreux, osseux, peuvent être intéressés consécutivement. Accidents ayant leur siège et sur les muqueuses et dans le système ganglionnaire; voilà ce qui constitue les ressemblances.

Mais il y a des différences aussi. La cause du chancre et de la blennorrhagie dite virulente, est une cause spécifique, toujours fournie par la même espèce d'altération, par l'ulcère primitif déterminant fatalement, inévitablement un ulcère de même nature par l'inoculation. Le pus de la blennorrhagie, la cause blennorrhagique avec tout ce qu'elle peut produire, inflammation du système lymphatique, des membranes muqueuses, ne déterminent jamais par l'inoculation l'ulcère primitif sans lequel il n'y a pas de *vérole*. Le chancre est le point de départ de l'ordre des affections virulentes, et se développe partout où l'on dépose la cause spécifique. La blennorrhagie ne réagit sur l'économie que

pendant sa durée, par une espèce de sympathie bien différente d'ailleurs dans ses effets des manifestations de la vérole constitutionnelle. Puis la blennorrhagie n'agit que sur les muqueuses.

Ce n'est pas la première fois que l'on a fait usage de ces arguments. Vous parlez des muqueuses, disait-on; mais c'est qu'il y a certaines formes de la maladie qui ne peuvent se développer que sur certaines espèces de tissus. S'il en était ainsi, il faudrait que le pus du chancre placé sur les muqueuses déterminât constamment une blennorrhagie, ce qui n'est pas; il faudrait aussi que la matière mucosopurulente de la blennorrhagie déterminât toujours le chancre, inoculé sous la peau, ce qui n'est pas non plus. Le bubon du chancre suppose-t-il, le pus qu'il fournit s'inocule comme celui du chancre. Le bubon de la blennorrhagie, quand il suppose, que produit-il? Rien. N'avons-nous pas dans ces caractères plus de raisons qu'il n'en faut pour nous dispenser de poursuivre plus loin ce parallèle?

Allons plus loin. Le chancre peut déterminer ce que l'on appelle une *diathèse*; d'accident local, il devient capable d'empoisonner l'économie; cet empoisonnement se manifeste par des accidents dont nous ferons l'histoire ultérieurement. La blennorrhagie non inoculable, dont le bubon ne fournit pas non plus de pus inoculable, la blennorrhagie peut avoir du retentissement sur le reste de l'économie, mais un retentissement immédiat pendant sa durée seulement et nullement plus tard. Dans un cas, infection virulente produite par le chancre. Dans l'autre, accidents que l'on pourrait appeler sympathiques. Lorsque la diathèse syphilitique est établie, tous les tissus peuvent être intéressés; l'empoisonnement est général; les manifestations sont partielles, plus ou moins étendues; par leur répétition, leurs formes, leur succession, on peut acquérir la preuve que toute l'économie a été infectée. Dans la blennorrhagie, malgré tout ce que l'on a cherché à prouver, les accidents sont limités à certains organes.

Dans l'un et dans l'autre cas, a-t-on dit, il y a maladie de la peau. — Dans les hôpitaux et dans la pratique, vous verrez assez de blennorrhagies bien évidentes et bien déterminées pour acquiescer à une conviction. Avec la blennorrhagie, des éruptions exanthématisées aiguës dont la forme *basique* la plus commune est l'érythème, éruptions que vous ne trouvez qu'à la condition d'administration préalable de certains médicaments balsamiques, de copahu, de cubébe. Avec le chancre suivi d'infection constitutionnelle, toutes les formes d'éruptions cutanées sont possibles. Nous savons bien que certains dermatologistes ont confondu l'érythème de la roséole de cubébe et de copahu avec les syphilides; mais, en établissant la science, nous ne pouvons faire la part des erreurs du diagnostic.

Ce que nous disons des maladies de la peau n'est pas moins vrai pour les maladies de certains appareils d'organes, celles des yeux, par exemple. Est-il possible de confondre, à une époque où l'ophtalmologie a fait tant de progrès, l'ophtalmie blennorrhagique et l'iritis syphilitique comme produits d'une même cause? Et pour le testicule confondrez-vous l'épididymite blennorrhagique avec le sarcoèle syphilitique, le testicule vénérien? Croyez-vous que la même cause préside à la périostose syphilitique et au rhumatisme blennorrhagique? Les différences sont encore plus tranchées entre ces maladies qu'elles ne le sont entre l'entorse et la fracture, s'il est possible. Et les exemples ne manquent pas. Aucun de vous, ayant suivi cet hôpital pendant quelques semaines, ne confondra l'arthrite blennorrhagique coxofemorale du malade couché au numéro 6 de la troisième salle avec des guignes fibreuses de la main de celles que présente le sujet couché au numéro 3 de la première salle. Enfin, la vérole constitutionnelle est héréditaire à sa seconde période; les maladies non virulentes sont toujours propres à l'individu qui les contracte. Dans l'ordre des affections virulentes, traitement spécifique presque constamment obligé; deux médications dans lesquelles on ne peut obtenir la guérison, mercure, iode; médications essentiellement nuisibles dans le traitement de la blennorrhagie, que l'on traite simplement par le cubébe ou le copahu.

En résumé, rien ne se ressemble moins que la blennorrhagie et ses conséquences d'une part, le chancre et ses conséquences de l'autre; ces deux affections constituent deux ordres aussi distincts que possible; il n'y a pas la moindre circonstance qui permette de les confondre l'une avec l'autre. Non pas cependant que nous prétendions qu'il n'y a pas quelquefois des cas où il peut subsister quelque doute; mais c'est là que l'intelligence du médecin observateur attentif doit arriver à tracer une ligne de démarcation. Nous ne taxons pas de mauvaise foi tous ceux qui ne pensent pas comme nous; il y a des auteurs qui, je le pense, se trompent ou se sont trompés de bonne foi; et voici comment: L'accident qui caractérise l'ordre des maladies virulentes, et duquel dérivent toutes ces maladies, le

chancre, en un mot, n'est pas toujours patent, visible. Qu'il soit dans une cavité, je suppose, il peut passer inaperçu; il ne se révèle que par des symptômes communs de douleurs, de sécrétion, de purulence. Qu'un chancre siège dans l'urètre, les phénomènes les plus saillants de son existence sont ceux de la blennorrhagie. Mais dans les cas de ce genre, l'examen ultérieur des accidents vous fait arriver à la connaissance de l'identité la plus absolue de cet écoulement et de la vérole; avec l'écoulement symptomatique d'un chancre, vous trouvez toutes les conséquences qui peuvent découler du chancre siégeant dans une autre région, et, s'il restait le moindre doute, l'expérimentation directe, l'inoculation que nous ne saurions trop vous recommander, viendra dissiper toute incertitude.

Passons maintenant à l'étude plus détaillée du premier ordre de ces maladies, nous voulons dire les affections vénériennes virulentes.

#### Affections vénériennes virulentes. Syphilis proprement dite.

**Synonymie.**—Les premières dénominations de la maladie ont été les suivantes: *gortche*, *mal napolitain*, *mal français* (*morbus gallicus*), *lues venerea*, *grosse vérole*. De nos jours, on ne se sert plus guère que de deux expressions: *vérole*, mot un peu brutal, qui sonne mal dans le monde, et *syphilis*, proposée par Fracastor. Quant à l'étymologie de cette dernière, Fracastor ne nous l'a point donnée. Fallope croyait la trouver dans *sun*, avec; *phichia*, amitié. Bosquillon l'a fait dériver de *siódos*, sale. Swediaur de *sis*, truis; *amor porcinius*. Entre ces opinions, peu importantes d'ailleurs, nous n'oserions nous prononcer.

**Définition.**—Ce qu'il importe c'est de donner la définition; essayons de le faire. Cette définition, qui ne peut être autre chose qu'un tableau sommaire et rapide de la maladie, sera notre programme. Nous la définirons:

« Une maladie qui paraît jusqu'à présent être propre à l'espèce humaine, non spontanée chez l'homme;

« Due à un virus, à une cause spécifique, condition *sine qua non* de son existence;

« Fatalement contagieuse dans des conditions données;

« Se développant toujours dans le point où la cause a agi

« pour donner lieu à différents ordres d'accidents: les uns dits *primififs*, directs, dans le lieu même de l'action de la cause; d'autres succédant à ceux-ci immédiatement,

« et prenant le nom d'accidents *successifs*, constituant encore comme les premiers des accidents locaux, directs, immédiats, pouvant arriver au développement des accidents

« locaux *successifs*;

« Ou pouvant passer dans l'économie pour y déterminer un empoisonnement duquel résulte une diathèse qui,

« après un tems d'incubation que l'on peut déterminer, donne lieu fatalement à une manifestation d'accidents que l'on peut diviser en deux grands groupes:

« Les uns précoces, accidents secondaires;

« Les autres plus tardifs, accidents tertiaires;

« Ordres d'accidents qui cessent d'être inoculables, et dont les uns (les secondaires) peuvent se transmettre par voie d'hérédité.

« La syphilis, dans ses différentes phases, nécessitant le plus souvent une médication spécifique ou tout au moins spéciale »

On voit que cette définition, un peu longue, n'est que l'énumération d'autant de chapitres que nous aurons à vous développer. Reprenons l'un après l'autre chacun de ces points de son histoire.

**Non-spontanéité.**—Nous avons dit que la syphilis n'était pas spontanée. Tous les faits bien observés démontrent jusqu'à la dernière évidence qu'il faut qu'il y ait eu des relations avec un sujet malade pour que la vérole se développe. Vous trouverez sans nul doute des circonstances dans lesquelles la source vous échappera, quelle que soit d'ailleurs la cause de cette obsculté. Ainsi, il y a possibilité du transport de la maladie de par un sujet sain à un sujet qui va s'infecter, la femme servant de véhicule, de vase, et transmettant, sans s'infecter elle-même, le virus d'un homme malade à un homme sain. Toutes les fois que de la matière infectante, purulente est déposée sur des tissus, ces tissus ne s'infectent pas forcément et nécessairement. Vous voyez tous les jours dans les hôpitaux des malades malpropres qui ont les cuisses couvertes, baignées de pus virulent inoculable; s'il n'y a pas d'écorchure, la peau de la cuisse ne devient pas le siège de chancres. Dans des conditions de ce genre, vous pourriez facilement être trompé sur la question de spontanéité; permettez-moi de vous raconter une anecdote qui offre un véritable intérêt sous ce point de vue de l'étiologie de la syphilis.

Une dame déjeunait avec son mari et un ami de ce dernier. Pour une raison quelconque, le mari quitta la table et s'absente un instant.... Bref, il revient au bout de quelques minutes; le déjeuner s'achève, et l'ami une fois parti,